



*Musiques et Danses
en Finistère*

COMITÉ DE PROJETS

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2015
QUIMPER

VERSION
LONGUE

Le comité de projets de Musiques et Dances en Finistère (MDF) s'est réuni le vendredi 18 décembre 2015 à Quimper en présence d'une soixantaine de personnes.

Vous trouverez dans la suite de ce document :

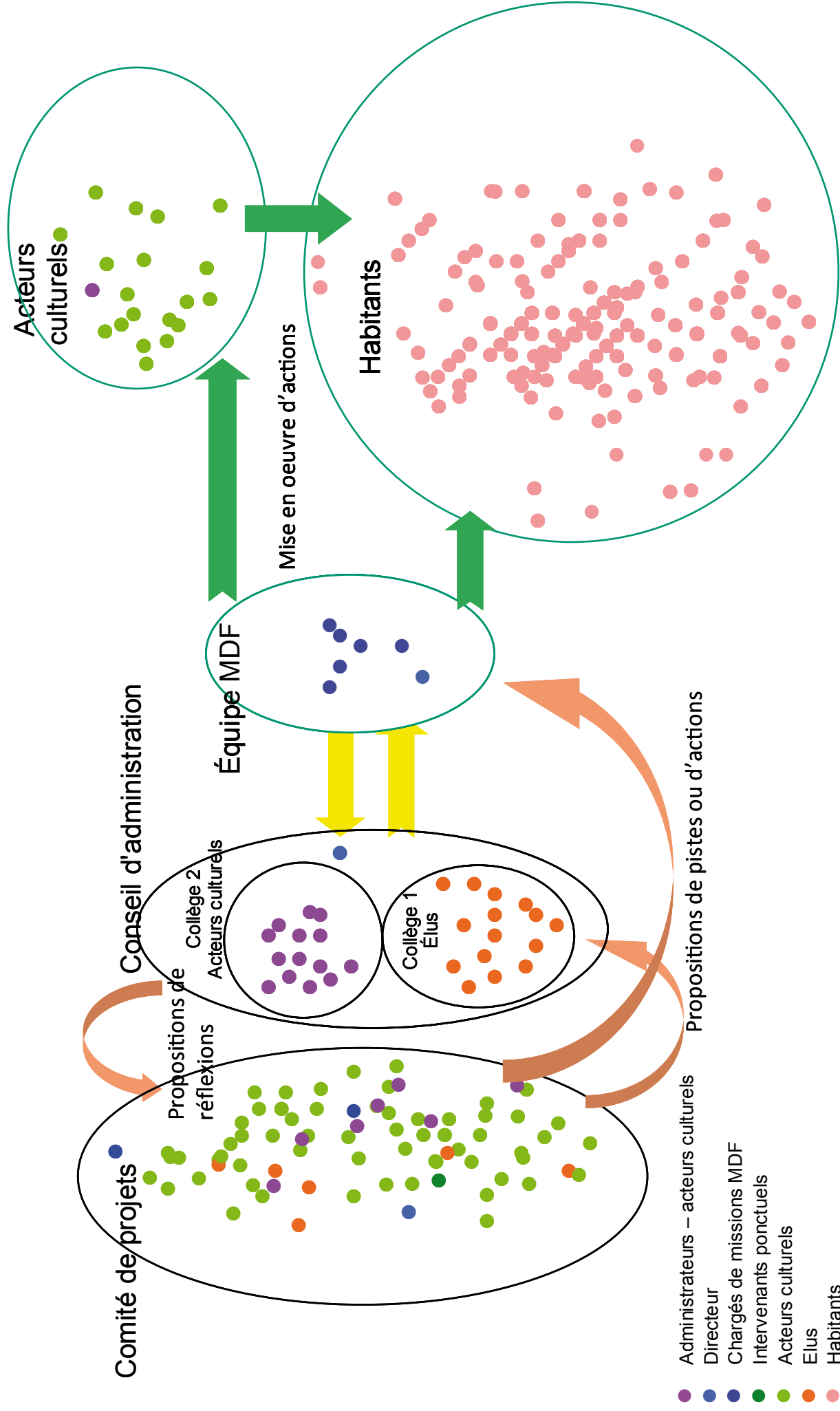
- un schéma sur le Comité de projets « *laboratoire d'idées* »
- le résultat de la réflexion collective sur les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAPS)
- le résultat de la réflexion collective en atelier sur l'éducation artistique tout au long de la vie et les coopérations à l'œuvre sur les territoires
- les suites à donner à ces deux réflexions

Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin avec d'autres informations :

- un rappel des grandes actions engagées par MDF
- un calendrier du plan de développement durable à MDF
- une illustration/témoignage du projet culturel à Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA)

- une galerie de portraits pris sur le vif

Musiques et Danses : le Comité de projets un laboratoire d'idées



RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LES TAPS

TAPS définitions :

- sonnerie militaire de l'armée américaine jouée pour l'extinction des feux
- et surtout, temps d'activités périscolaires qui complète le parcours éducatif avec une ambition forte : développer le plaisir d'apprendre et la curiosité des enfants, en leur proposant des ateliers ludiques et de découverte (décret janvier 2013)

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DÉVELOPPÉS PAR DES ÉCOLES DE MUSIQUE EN FINISTÈRE QUELQUES CHIFFRES :

- 18 écoles de musique conventionnées avec le Conseil départemental
- 15 sollicitées par les communes
- 9 d'entre elles engagées dans des TAPS
- 21 professeurs concernés et 4 musiciens intervenants (titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI))

Projets :

- fondamentaux de la musique : conscience corporelle, acquisition de la pulsation, développement de l'écoute, atelier chant, découverte instrumentale...
- intervention de grands élèves en lien avec un dumiste (Conservatoire Brest)

Source GIMIC / questionnaire schéma départemental des enseignements artistiques

RESTITUTION DES DEUX DÉBATS MOUVANTS

Le débat mouvant a pour objectif, à partir d'une phrase polémique de :

- favoriser la participation d'un grand nombre de personnes
- clarifier la position de chacun
- donner à voir la diversité des opinions des uns et des autres

DÉBAT MOUVANT 1 : GRÂCE AUX TAPS, ACTEURS CULTURELS, ENSEIGNANTS, ÉLUS ET ÉLÈVES SE PARLENT ET SE CONNAISSENT MIEUX !

Au démarrage les participants se sont répartis en 3 groupes : 5 pour, 2 partagés et 11 contre. A la fin de l'échange d'arguments 4 pour / 14 contre.

Arguments en faveur de cette affirmation	Arguments en opposition à cette affirmation
De façon théorique, les TAPS devraient accroître les échanges entre les différents acteurs	Ce n'est pas grâce aux TAPS que l'on travaille plus ensemble
Les TAPS ont permis de favoriser des échanges de qualité dans certaines communes	Les enseignants ne sont pas associés aux échanges la plupart du temps
Cela a constitué un apprentissage pour tous : on voit que si la première année a été difficile, l'interconnaissance des acteurs a rendu le dialogue plus facile dès la seconde année, les échanges se développent, chacun apporte ses compétences	Les conditions dans lesquelles ça s'est passé ne sont pas basées sur la collaboration
Important de porter les choses politiquement, de donner du contenu au projet pour que ça réussisse.	Manque de budget qui ne favorise pas la collaboration
C'est certain que cela a permis plus d'échanges entre les acteurs, après difficile de juger de la qualité de ces échanges qui peut être très différente selon des territoires	Les TAPS sont basés sur la notion de réseau, mais on assiste à un repli car en réalité ils sont portés par les services éducation des communes, il n'y a pas de dimension intercommunale et d'équité sur les territoires
	Les TAPS ont généré de la part des associations des propositions de prestations pour répondre à la demande, cela crée une sorte de concurrence entre les acteurs qui n'est pas en faveur d'une meilleure collaboration
	On demande de l'animation et pas du projet.

DÉBAT MOUVANT 2 : GRÂCE AUX TAPS, L'ACCÈS À LA CULTURE EST PLUS FACILE !

Au début, 11 pour et 7 contre, après 5 mn, 10 pour et 8 contre, à la fin, 9 pour et 9 contre

Arguments en faveur de cette affirmation	Arguments en opposition à cette affirmation
<p>En général, les TAPS facilitent l'accès à la culture parce que c'est gratuit et de ce fait on a une forte participation des enfants à une diversité culturelle. Cette diversité va faciliter les possibilités de choix des activités et générer un intéressement, voire un appétit culturel</p> <p>Les TAPS permettent également le développement d'un esprit critique</p> <p>les TAPS culturels permettent de faire découvrir aussi autre chose que les maths et le français</p> <p>les TAPS ont aussi le mérite de créer des liens avec les écoles de musique</p>	<p>Par contre, cette disparité notamment dans les budgets ne donne qu'un accès partiel à la culture et influence énormément sur la qualité des intervenants et des interventions</p> <p>Les TAPS ne sont pas pratiqués partout et parfois ce n'est que de la garderie avec cette même difficulté budgétaire entraînant des négociations sur les interventions et encore plus marquées en milieu rural</p> <p>On y retrouve malheureusement plus d'activités sportives que culturelles.</p> <p>Mais a aussi un effet pervers pour le rythme de l'enfant, notamment quand les TAPS se déroulent dans le même milieu que celui de l'enseignement général et habituel (notion de temps de l'enfant).</p>

RESTITUTION DE LA RÉFLEXION COLLECTIVE SUR :

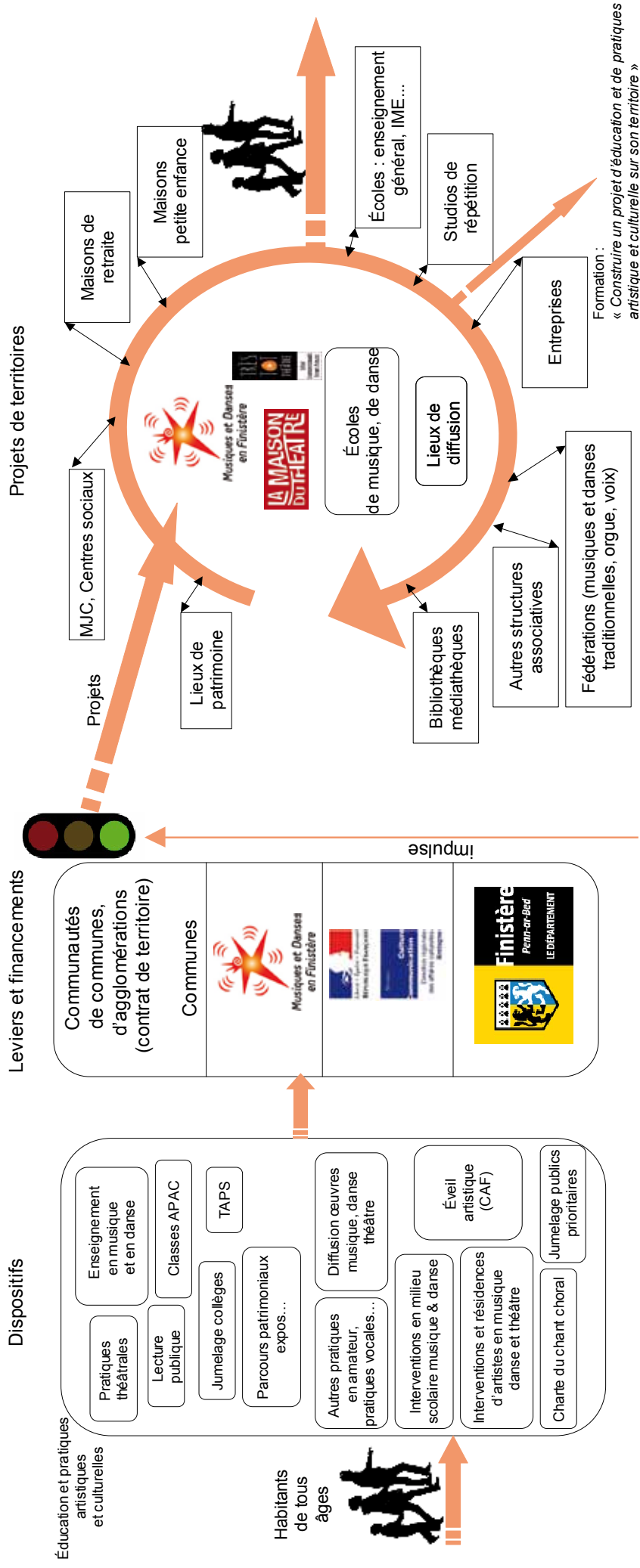
QUELLES COOPÉRATIONS POUR UNE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE TOUT AU LONG DE LA VIE ?

« L'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie est essentielle pour le développement du citoyen et de la personne.

Elle doit reposer sur la pratique artistique collective, le contact avec les œuvres et les artistes »

(Conseil économique social et environnemental - CESE)

Education artistique et pratiques culturelles dans le Finistère : l'habitant au coeur du réacteur



ÉDUCATION ET PRATIQUES ARTISTIQUES POUR LES HABITANTS, QUELLES COOPÉRATIONS ?

RESTITUTION DES 6 ATELIERS PARTICIPATIFS

Objectifs des ateliers :

- créer de l'interconnaissance de personnes, de structures et de projets
- recueillir des modalités de coopération
- repérer les savoir-faire et d'éventuelles difficultés

Consignes données aux participants des ateliers :

- chacun expose pendant 3' un projet de coopération
- le groupe choisit ensuite un projet parmi ceux présentés
- le porteur du projet choisit en fait une description détaillée

ATELIER
1

RECUEIL DES PROJETS

Les semaines de la petite enfance :

projet qui a permis de réunir deux réseaux professionnels (petite enfance ; secteur culturel - socio-culturel et deux territoires Pays Bigouden Sud et Haut Pays Bigouden autour de l'accès au spectacle (programmation de spectacles et ateliers).

Guy Pierchon – Dihun : 02 98 87 68 41

Valorisation des pratiques culturelles, scientifiques, et artistiques :

comment rendre visible les pratiques des artistes qui interviennent en TAPS et d'autre part effectuer un travail pour renforcer leurs pratiques pédagogiques.

Emilie Kermanac'h – Chrysalide coopérative d'activités et d'emploi : 02 98 66 09 99

Rapprocher les plus jeunes des pratiques de musique traditionnelle :

développer des ateliers qui permettent de rapprocher les associations de musique traditionnelle. Travail qui devra faire un lien entre les ateliers développés dans les écoles et un travail de restitution sous forme de concert

Jean-Pierre Biere – War'leur : 02 98 06 57 57

Créer des dynamiques sur les territoires autour de la pratique théâtrale :

projet qui va être engagé sur plusieurs territoires, notamment sur Morlaix Communauté. Il vise à regrouper plusieurs partenaires autour du projet (lieu de diffusion, acteurs de l'éducation populaire...) sur un territoire intercommunal

Karine Le Guillou – La Maison du Théâtre : 02 98 47 33 42

Éducation artistique : comment repenser une collaboration équitable sur les territoires :

comment mettre en place une dynamique de collaboration entre les différents acteurs du territoire permettant notamment de ne pas oublier la question de l'équité sur les territoires. Quels ingrédients pour une collaboration réussie qui permettrait la construction de projets ambitieux et fédérateurs autour de l'éducation artistique et culturelle

Florence Cann - Conseillère départementale élue du canton de Brest 3 qui regroupe le quartier Brestoïse de Saint-Pierre et la commune de Plouzané : 02 98 76 20 20

ATELIER
1

PROJET RETENU : COMMENT REPENSER UNE COLLABORATION ÉQUITABLE SUR LES TERRITOIRES ? (ÉLÉMENTS POUR UNE COLLABORATION RÉUSSIE)

Objectifs : essayer de définir un cadre de collaboration « idéal » entre les différents partenaires pour élaborer un véritable projet de territoire autour de l'éducation artistique.

A qui s'adresse le projet : aux habitants / usagers

Quels partenaires :

- éducation nationale
- les acteurs culturels et socioculturels dans leur diversité (artistes, associations d'éducation populaire, médiathèques, lieux de diffusion, ...)
- les collectivités
- APE
- fédération d'éducation populaire- habitants – usagers au cœur du dispositif pour s'approprier le projet

Les grandes étapes du projet :

- mettre en œuvre une concertation (étude des besoins des habitants)
- étude du budget
- choix du cadre d'intervention
- travail sur l'équité : projet qui doit s'élaborer au niveau de l'intercommunalité pour un travail de péréquation entre les petites communes et les plus grosses
- coordination : elle doit être portée par l'intercommunalité ou par une structure associative.
- important d'informer
- phase d'expérimentation qui sera suivie d'un bilan et de réajustement. Le bilan sera organisé avec une personne extérieure (neutre avec des compétences sur le sujet)

ATELIER
1

PROJET RETENU : COMMENT REPENSER UNE COLLABORATION ÉQUITABLE SUR LES TERRITOIRES ? (ÉLÉMENTS POUR UNE COLLABORATION RÉUSSIE)

Les leviers	Les freins
<p>La collaboration / la coopération : l'interconnaissance est importante elle permet de travailler en CONFIANCE et faire table rase des préjugés</p> <p>Aller vers une vision globale et des enjeux collectifs pour dépasser les enjeux individuels</p> <p>Levier politique essentiel > il va déterminer les moyens disponibles</p> <p>Possibilité de jouer sur les autres compétences de l'intercommunalité : enfance jeunesse / petite enfance / cohésion sociale</p> <p>Finistère = un territoire riche de réseaux artistiques et de ressources Beaucoup de projets sur le département grâce aux leviers financiers des collectivités territoriales</p> <p>Lien avec les habitants</p> <p>Les modalités de réunion et de coopération = la question de la gouvernance au sein du projet</p> <p>La formation des acteurs : les formations initiales devraient intégrer la notion de coopération et de collaboration au sein des cursus</p>	<p>Parler le même langage pour se comprendre notamment pour les projets qui impliquent des acteurs de secteurs différents.</p> <p>Attentif à la place de chacun dans le projet pour que chacun se sente CONSIDERE dans le projet</p> <p>Équité entre les territoires</p> <p>Manque de compétence culturelle au niveau des intercommunalités</p> <p>Manque de compétences et de connaissances sur l'éducation artistique et culturelle de certains acteurs</p> <p>le cadre institutionnel crée des blocages : si l'on travaille pour une collectivité, on n'a pas mandat pour développer des projets de collaboration avec d'autres collectivités. On travaille pour le champs social, on ne travaille pas pour la culture... Cloisonnement</p> <p>Le temps : le temps disponible pour les projets collectifs est important et ces projets ne sont pas toujours directement profitables à notre structure ; cela peut représenter un frein à l'investissement des personnes.</p>

Brown à Douarnenez :

création d'une pièce chorégraphique par des amateurs en relation avec une compagnie professionnelle.

Nicolas Chaussy – Association Tamm Kreiz : 02 98 82 62 55

Jumelage entre un collègue, l'école de musique et le lieu de spectacle (2) :

mise en place d'un partenariat durable entre un collègue et deux structures conventionnées avec le Conseil départemental sur la thématique de la musique classique (conférences, travail sur le chant choral, concerts professionnels...). Dans son approche du secteur social, l'école de musique fait par ailleurs intervenir un enseignant auprès d'une chorale en maison de retraite.

Frédéric Mühlhäuser - Ecole de musique du Poher : 02 98 93 78 71

Mise en réseau des écoles de musique et de danse sur le pays de Morlaix (3) :

engager un nouveau projet d'établissement sur 7 axes, avec comme objectif d'essayer de travailler avec le plus grand nombre de partenaires - ex : dans le domaine des musiques actuelles avec les studios de répétitions de la MJC, en danse avec la Cie Bernardot Montet et le cinéma La Salamandre (diffusion de documentaires d'art chorégraphique)...

En parallèle, mise en œuvre avec le soutien financier de Morlaix communauté, d'un parcours culturel de l'élève (de la petite section au CM2) dans les équipements culturels, musée, théâtre, artistes sur scène, en lien avec un projet pédagogique

Laurent Boeuf - Ecole de musique et de danse le Patio: 02 98 88 26 95

Viviane Lapous -

Jumelage entre la chorale de Plogonnec et une chorale du pays de galles :

projet d'un jumelage entre la chorale de Plogonnec et celle de Llyandysul au pays de Galles. Les deux communes faisant elles-mêmes l'objet d'un jumelage

Laurence Le Pape – Chorale Kan an nevet : 06 72 75 93 28

Favoriser le lien social par la pratique du chant choral et développer la qualité artistique (2) :

la fédération du chant choral témoigne du lien :

- social qui est favorisé par l'intervention des chorales auprès des personnes âgées, dans les hôpitaux...
- entre chœurs et artistes (chorégraphes, ensembles professionnels - voix humaines-) qui font évoluer la qualité des ensembles

Laure Leyzour – Présidente Chant choral en Finistère : contact@chantchoral29.fr

Comment réfléchir et proposer un projet d'éducation et de pratiques artistiques et culturelles à l'échelle d'un territoire ? (2)

Constat de la disparition de l'école de musique de l'ULAMIR sur Quimper Communauté. La clause de revoyure du contrat de ce territoire avec le Conseil départemental est fixée à 2017. Comment et avec qui réfléchir et proposer des projets à l'intercommunalité ? Un projet « idéal » qui associerait théâtre, musique, danse, écoles de l'enseignement général... Un projet qui nécessiterait de mieux se connaître, d'imaginer ensemble ce qui pourrait être possible...

Stéphane Le Bourdon – Conseiller départemental Quimper communauté : 02 98 76 20 20

ATELIER
2

PROJET RETENU : BROWN À DOUARNENEZ

Structure porteuse : Tamm Kreiz

Contact : Nicolas Chaussy – Association Tamm Kreiz

Localité : Communauté de communes du pays Bigouden

Objectifs : permettre à 25 élèves en danse de participer à un processus de création avec un artiste professionnel (Dominique Jégou, Cie les danses de Dom. - a collaboré entre autres avec Dominique Bagouet, Trisha Brown...). Les danseurs amateurs exploreront une autre esthétique de la danse que celle qu'ils pratiquent habituellement. Un jeune groupe de musiques actuelles est associé au projet et jouera en direct. L'aboutissement est de faire le lien entre la pratique amateur et professionnelle. Ce projet rentre dans le cadre du parcours global des jeunes danseurs en école de danse (technique, atelier chorégraphique et rapport à la création et aux artistes professionnels). Le spectacle permettra aussi d'observer le public sur le rapport entre la présentation des amateurs qui danseront en première partie des professionnels. La co construction de ce projet avec plusieurs structures est également un enjeu

A qui s'adresse le projet :

- 25 élèves des cours de danse de 3 écoles
- les membres du groupe de musiques actuelles
- les familles des élèves et leurs proches
- d'autres personnes intéressées par la musique et la danse

Quels partenaires :

- école de musique et de danse de Douarnenez (à l'origine du projet)
- association Tamm Kreiz
- Maison Pour Tous de Kerfeunteun Quimper
- Musiques et danses en Finistère

Les grandes étapes du projet :

- rencontre entre une enseignante de l'école de danse de Douarnenez et l'artiste Dominique Jégou dans un stage en 2013
- proposition à un groupe d'élèves de travailler avec Dominique Jégou
- organisation et planification de 7 week-ends d'ateliers
- recherche d'autres partenaires pour participer au projet avec des élèves et pour financer
- bouclage du budget
- communication
- présentation du projet sur scène en 2016

RECUEIL DES PROJETS

Festival quatuor à l'ouest :

interventions + concerts dans les écoles

Valoriser 40 ans d'expérience :

formation et transmission

La semaine bleue spectacle Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) :

des habitants sur scène

30 ans de la fédération Warl' Leur :

un spectacle avec les cercles enfants

Eclairage sur l'invisible :

démarche de coopération culturelle sur un territoire

Eveil à la danse :

partenariat entre un collège et le conservatoire

Jeunes en scène :

partenariat entre écoles et lieu de spectacle (CAC Concarneau) pour l'accueil de jeunes dans des ateliers

ATELIER
3

PROJET RETENU : 30 ANS DE LA FÉDÉRATION WARL'LEUR

Structure porteuse : War'l leur Pen Ar Bed

Contact : Jean-Pierre Bière

Localité : la Forêt-Fouesnant

Objectifs : montage d'un spectacle commun aux cercles enfants pour les 30 ans de la fédération. A qui s'adresse le projet : aux adhérents des cercles, à leurs familles, à d'autres publics...

Quels partenaires :

- la fédération
- les cercles
- la commune de la forêt Fouesnant
- la salle de spectacle « Le nautille »

Les grandes étapes du projet :

création de 5 tableaux coordonnés par les salariés de la fédération avec un pilotage de la commission enfance composée de bénévoles.

Les étapes du projet restent à l'état de questions :

- qui décide ?
- quels délais avec quelle méthode ?
- quelle place pour les musiciens ?
- comment les animateurs sont associés ?
- quelle communication ?

Difficultés rencontrées :

- de gérer les prises de parole personnelles fortes
- de temps, on est pressé, on prend rapidement ce qui ressort
- de prise en compte d'un agenda compatible avec le plus grand nombre, de distance
- de prise en compte des niveaux d'implication de chacun et de moyens
- de pilotage
- d'une communication entre les personnes par mail avec peu de rencontre physique
- d'une appropriation inégale du projet
- d'un manque de vocabulaire commun
- la forte ambition du projet

Marmite à sons (Penn ar jazz Brest)

« *Autour de l'orgue* » au CHU de Brest

Le projet du pôle Max Jacob Quimper

« *Voyage* » rencontres d'artistes au musée

Promouvoir un artiste à travers un album à Quimper avec l'appui des partenaires locaux.

Mutualisation de l'enseignement de la musique à Quimper communauté

PROJET RETENU : MARMITE À SONS (PENN AR JAZZ BREST)

Structure porteuse : Penn ar Jazz

Contact : Janick TILLY

Localité : Brest

Objectifs :

- création d'un orchestre éphémère avec la classe ULIS du collège de Guipavas
- pratique musicale collective
- mise en lumière de la créativité, révéler les talents
- travailler sur la prise de parole
- mise en valeur de la classe
- travailler sur la cohésion de la classe, les liens
- travail de coopération, mise en lien avec l'éducation nationale, la ville, PAJ, le foyer socio-éducatif (parents élus)

à qui s'adresse le projet, quels partenaires ?

- collégiens en difficultés (classe ULIS),
- éducation nationale,
- ville de Guipavas,
- PAJ,
- association des parents d'élèves,
- Conseil départemental du Finistère

Les grandes étapes du projet :

- janvier 2015 : première rencontre avec la référente classe ULIS, proposition du projet par PAJ, validation du projet
- avril 2015 : intervention du musicien dans la classe avec son instrumentarium : 6 séances de 2 h
- mi-juin 2015 : restitution dans le CDI du collège, enregistrement sons et images
- octobre 2015 : travail de montage sur logiciel libre avec les élèves
- janvier 2016 : présentation du travail

Les difficultés rencontrées :

- planning élèves / musicien

Education artistique du jeune public sur le temps scolaire – Participation au dispositif JMF (Ecole de musique de Loperhet)

Formation « *Cuban fire* » entre le Conservatoire de Brest et Vivre le monde (Vivre le monde)

Fusion bicéphale entre deux structures de diffusion : Hirmusic et Ipositi (Hirmusic)

Tremplin chorégraphique « *Hip hop en scène* » ou Kemeskan : projet de création entre danseurs traditionnels bretons et danseurs de culture hip hop (Hip hop new school Quimper)

Tremplin chorégraphique régional « *Hip hop en scène* » (Hip Hop New School Quimper)

PROJET RETENU : TREMPLIN CHORÉGRAPHIQUE RÉGIONAL « HIP HOP EN SCÈNE » (HIP HOP NEW SCHOOL QUIMPER)

Structure porteuse : Hip hop new school

Contact : Ali Ahamed

Localité : Quimper et Cornouaille

Objectifs :

- se mettre en lien avec les autres écoles en région
- donner un accès et un espace d'expression aux danseurs
- faire travailler sur deux volets : « *Show* » et « *Création* » avec la contrainte d'être 2 danseurs au moins et donc :
 - inciter les élèves à travailler des créations singulières
 - induire un travail collectif en dehors des cours, créer des liens
 - casser les codes du battle
 - leur donner une opportunité de se produire devant un jury professionnel
 - accompagner les groupes ou compagnies ainsi constituées vers une démarche professionnelle

Quels partenaires :

locaux : écoles de danses de Bretagne et leurs festivals (de hip hop mais aussi les autres) et leurs festivals, Teem, MJC Pen ar Creach, les Transmusicales, Ville de Quimper pour le théâtre Max Jacob

Hors Bretagne : La Villette, festival de Cachan, festival urbaine à Laval, écoles de danses
+ partenaires financiers

A qui s'adresse le projet ? :

- responsables d'écoles de danse et donc aux enseignants et aux élèves
- compagnies semi-professionnelles
- tout public danseur, toute esthétique confondue
- réseau hip hop breton
- danseurs mais aussi musiciens ou praticiens d'autres disciplines de « *culture urbaine* »

ATELIER
5

PROJET RETENU : TREMPLIN CHORÉGRAPHIQUE RÉGIONAL « HIP HOP EN SCÈNE » (HIP HOP NEW SCHOOL QUIMPER)

Étapes de mises en œuvre du projet :

constat : cf. objectifs + pas d'espace pour valoriser les projets plus aboutis. Pas de moyens pour sortir de la Bretagne pour les initiatives existantes

Repérage des différentes écoles à motiver + les réunir pour partager des objectifs communs et des groupes constitués identifiés par la HHNS et les partenaires

Mobilisation des élèves et des professeurs par chacune des écoles partenaires

Communication et envoi dossiers d'inscription

Organisation et animation le jour J impliquant élèves et danseurs, jury, professeurs, partenaires, parents, etc.

Accompagnement des groupes ou compagnies gagnant(e)s dans chaque catégorie : accompagnement technique, stratégique, artistique (sur avis du jury) + aide à la diffusion, pendant un an

Difficultés rencontrées :

- la charge de travail que cela représente : temps de travail, déplacements dus à l'échelle régionale du projet, temps d'accompagnement, temps de négociation
- manque de moyens financiers
- manque de relais de diffusion
- taille du lieu d'accueil qui devient trop petit

Facteurs de réussite :

- la persévérance et l'expérience acquise (8^{ème} édition)
- l'ouverture, le travail partagé sur plusieurs territoires
- la période appropriée
- le fait que le projet ne soit destiné ni à des professionnels ni des débutants
- la mobilisation de l'équipe et des bénévoles
- le travail de diffusion élargi

RECEUIL DES PROJETS

Buzz Booster repérage national rap (Hip Hop New School Quimper)

Kemper super camp (Hip Hop New School Quimper)

Culture et santé à l'hôpital (4 ass + Concarneau cornouaille agglomération)

Atelier Musique et Danse (Maison pour tous Ergué Armel) en relation avec le plan éducatif local

« Le Plancher », Scène culturelle du Kreiz Breizh (Langonnet 56)

Festival « Art à la Pointe », Cap Sizun

PROJET RETENU : CULTURE ET SANTÉ À L'HÔPITAL (4 ASS + CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION)

Structure : « 4 Ass et + » + « Chic - Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille »

Nom : Yvan Vivier

Localité : Concarneau

Objectifs :

- rapprocher les structures de diffusion (4 ass et +) avec l'hôpital pour développer un projet culturel sur ce territoire.
- associer une artiste chorégraphe du territoire sur une discipline peu développée : la danse contemporaine
- rapprocher les professionnels du milieu hospitalier sur une dynamique culturelle
- travailler sur le lien familial, social par le support artistique
- restitution de ce travail par le biais d'une expo photos présentée en lien avec une création de la chorégraphe

Quels partenaires :

- 4 Ass et + (3 lieux de diffusion : Concarneau, Rosporden, Trégunc)
- CHIC
- Chorégraphe : Cécilia Ferrario – Ville de Concarneau
- CCA (Concarneau Cornouaille Agglomération)

A qui ça s'adresse :

- structures culturelles, hôpital, médico-sociales, professionnels de différentes provenances, milieu sportif
- résidents, familles, tout public
- représentants politiques

Grandes étapes de la mise en œuvre du projet

- dispositif culture santé à l'hôpital DRAC => repérage par CCA
- CCA : lien entre hôpital et « 4 ass et + »
- « 4 ass et + » + Cécilia chorégraphe + CHIC
- budget :

2015 : 1 000 € CHIC et 1 000 € CCA

2016 : CHIC + CCA à voir

MDF ? Nouveau dispositif Conseil départemental ?

PROJET RETENU : CULTURE ET SANTÉ À L'HÔPITAL (4 ASS + CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION)

Communication du projet : animateurs de l'hôpital

Jusqu'à aujourd'hui : ateliers de watsu (technique de relâchement corporel dans l'eau) pour les animateurs du Chic, de CCA, tous les porteurs de projets

Quelles difficultés rencontrées	Facteurs de réussite
<p>Démarche « <i>hors cadre</i> » => pas de dispositif DRAC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cloisonnement entre financements dédiés à un secteur (hôpital) pour aller vers un autre secteur (culture) - Développement et aboutissement du projet incertains : prise de risque 	<ul style="list-style-type: none"> - Subventions trouvées sur différentes lignes grâce à la transversalité (dispo sociale, médicale, artistique...) - Plan d'accompagnement porteur de projets culturels (CCA) - Transversalité médico-social-culture - Force de la mutualisation avec différentes casquettes pour lancer des projets innovants - Capacité d'adaptation du projet pour chaque partenaire (individuel + structure)

ET APRÈS

Les deux débats mouvants sur les TAPS témoignent de quelques aspects encourageants du dispositif (forte participation des enfants, diversité culturelle...) mais aussi de nombreuses difficultés (manque de co construction et de suivi des projets avec les enseignants, moyens financiers insuffisants, concurrence entre acteurs...).

Cette situation pourrait être améliorée par l'écriture d'un vade-mecum de mise en œuvre des TAPS (existe pour des projets engagés avec des bibliothèques).

L'établissement public proposera de poursuivre cette réflexion dans le cadre du réseau des directeurs des écoles de musique et de danse.

Les 6 ateliers autour de l'éducation artistique et des pratiques artistiques font apparaître une grande diversité de coopérations entre acteurs culturels ou avec des structures ou des personnes issues d'autres secteurs d'activités.

Dans les 6 projets retenus pour une exploration plus complète, globalement la réussite des coopérations est au rendez-vous, mais des écueils sont cependant récurrents : le manque d'interconnaissance entre personnes et entre secteurs d'activités, la disponibilité limitée des participants, la faiblesse de coordination des actions...

Musiques et Danses en Finistère élaborera une formation/action courant 2016 avec pour objectif de « *faciliter la coopération afin de développer des projets et des pratiques artistiques et culturelles pour le plus grand nombre* » .

PROJETS DE MUSIQUES ET DANSES EN FINISTÈRE

PRÉSENTATION D'UN CHOIX DE MISSIONS OU
D' ACTIONS ENGAGÉES PAR
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

POURSUIVRE LA MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES (SDEA)

- Favoriser et contribuer au développement de Parcours Globaux d'Études (PGE)
- Animer le réseau des directeurs(trices) des écoles de musique et danse
- Poursuivre le développement du projet du réseau des musiciens intervenants
- Contribuer à la pérennisation des interventions en danse en milieu scolaire (danse à l'école)
- Poursuivre l'accompagnement des professionnels par la formation continue
- Suivre et accompagner les écoles dans leur structuration administrative et juridique
- Renouveler des formes de Conseils techniques et pédagogiques (CTP) pour accompagner le développement des projets culturels de territoire

COORDONNER ET DÉVELOPPER LE SCHÉMA D'ORIENTATION DES LIEUX DE MUSIQUES ACTUELLES (SOLIMA) FINISTÈRE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS QUI ACCOMPAGNENT, PRODUISENT, DIFFUSENT LES MUSICIENS, DONC AU SERVICE DES ARTISTES ET DU PUBLIC

Dans l'actualité la plus immédiate :

- participer au dispositif d'aide à la création
- observer, se connaître, se comprendre
- accompagner les structures et artistes
- former
- animer les réseaux
- prendre en compte les petites structures
- valoriser le travail des développeurs
- plénière SOLIMA : vendredi 29 janvier 2016 au Roudour à Saint-Martin-des-Champs

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES, LES PROJETS ARTISTIQUES PLURIDISCIPLINAIRES ET LES LIEUX DE DIFFUSION

- Poursuivre l'accompagnement des projets artistiques dans le cadre de « *A + dans le bus* »
- S'associer et se coordonner avec le « *Résodanse* » (au bout du monde !) et le festival « *Désordre* »

DÉVELOPPER LES PRATIQUES AMATEURS

- Engager de nouvelles actions issues de l'état des lieux des pratiques vocales en amateur
- Réunir et accompagner les fédérations de danses et de musiques traditionnelles pour repérer leurs besoins en formation et les mettre en œuvre
- Accompagner la démarche artistique des cercles celtiques, en favorisant leur rapprochement avec des lieux de diffusion professionnels

Plan de développement durable à MDF

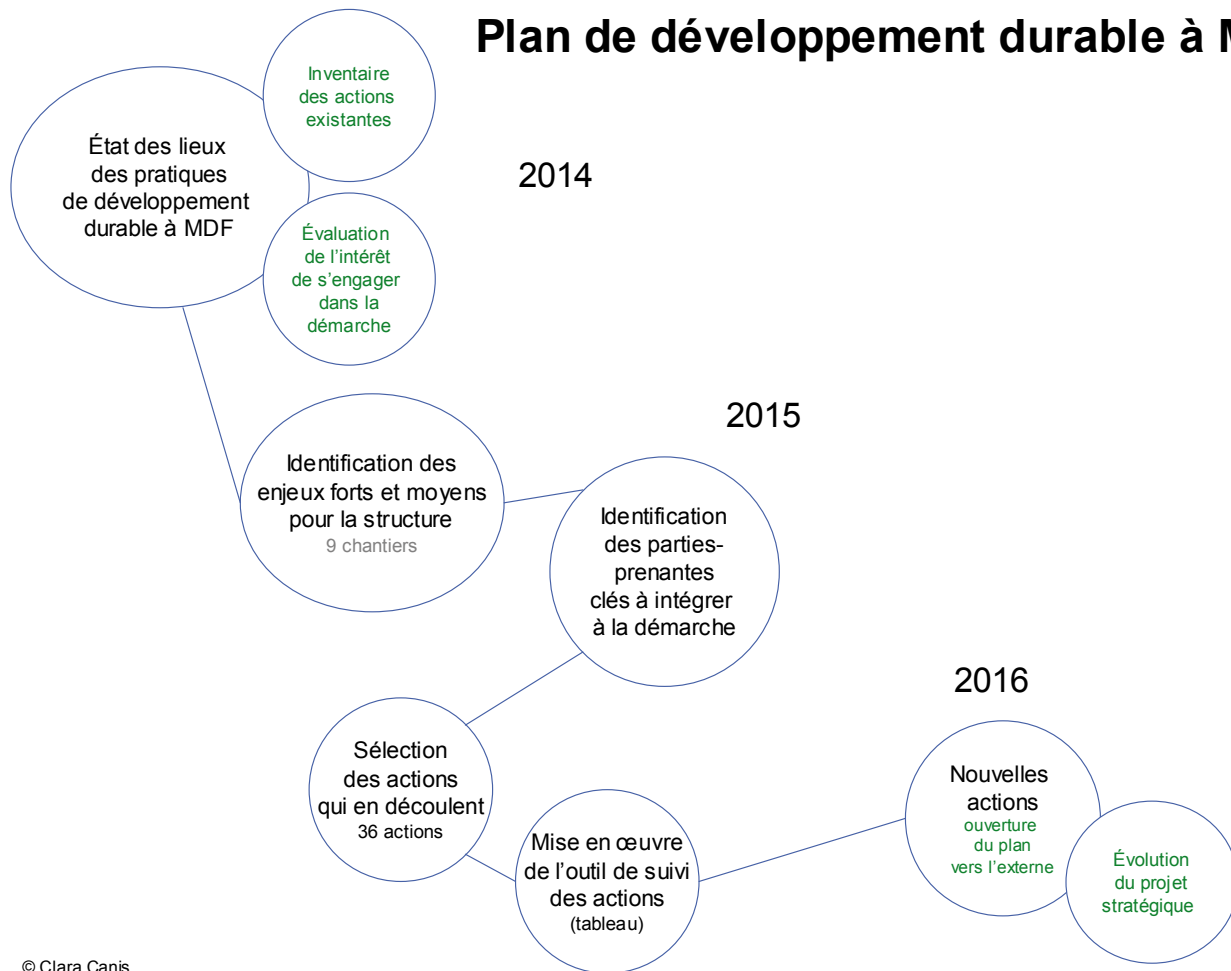
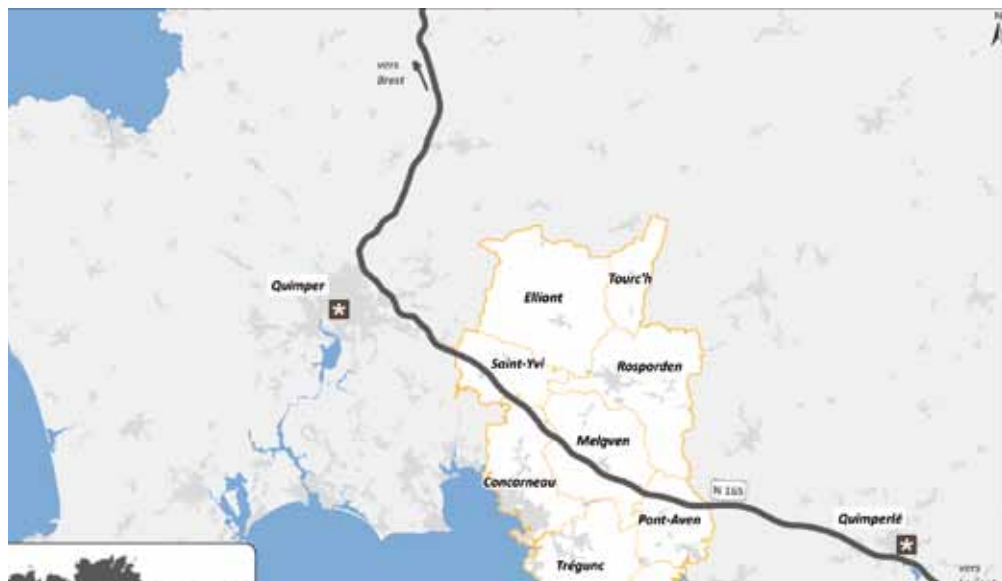


ILLUSTRATION / TÉMOIGNAGE :

**LE PROJET CULTUREL DE CONCARNEAU
CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION (CCA) :
QUEL CHEMIN PARCOURU ?
QUELLES PERSPECTIVES POUR DEMAIN ?**

**YVAN VIVIER
DIRECTEUR DES RÉSEAUX CULTURELS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
À CCA**

Réseaux culturels : projet culturel de territoire CCA/Département



Les lieux culturels en réseau avec CCA
Carte des lieux et projets



- 9 Bibliothèques
- 5 Ecoles de musique
- 3 Espaces publics numériques
- 3 Salles de spectacles (réseau 4assplus)
- 3 lieux de répétitions musiques actuelles

COMPÉTENCES DE LA CCA EN MATIÈRE CULTURELLE

Les compétences actuelles de CCA (statuts) concernant la culture et la vie associative sont :

« optionnelles » (au sens du code général des collectivités territoriales)

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (deux piscines, deux musées)

« facultatives » (au sens du code général des collectivités territoriales)

- Animation communautaire pour le développement de l'accès aux technologies de l'information et de la communication notamment au moyen de l'E-bus, équipement itinérant
- Musique : recherche et mise en œuvre d'un enseignement musical et de danse
- Lecture publique : formalisation et animation d'un réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire communautaire
- Soutien à la création, à la diffusion et à la promotion de la culture bretonne

Les 4 compétences facultatives « réseaux culturels » se sont traduites aujourd'hui par :

- des animations multimédia sur toutes les communes, puis via un Etablissement Public Numérique itinérant (l'E-bus) depuis 2012 (2 animateurs 2012/puis 2014)
- le recrutement d'un coordinateur culturel en janvier 2014, actuellement directeur du pôle réseau culturel/ cohésion sociale
- l'animation de différents réseaux depuis janvier 2014
 - celui des 9 bibliothèques de notre territoire
 - celui des 5 écoles de musiques conventionnées avec le Conseil départemental
- un plan d'accompagnement des enseignements artistiques et des réseaux culturels depuis 2014
 - soutien critérisé aux différents projets des écoles de musique
 - subvention au réseau culturel 4ass et plus, pour la diffusion culturelle et l'aide au poste de coordinateur des musiques actuelles
 - soutien aux projets culturels à dimension intercommunale
- le recrutement de 2 Musiciennes Intervenantes : des interventions musicales dans les écoles primaires de toutes les communes (depuis fin 2013, et début 2014 avec 2 Musiciennes intervenantes) soit 1 200 élèves concernés par an.

LES DATES CLEFS SUR LA COMPÉTENCE « CULTURE »

- 1998 : dispositif Cyber Commune permet de fédérer un projet d'animation multimédia dans les bibliothèques de la 4C
- 2004 : loi sur la prise en charge des enseignements artistiques par les communes ou leur regroupement...
- 2004 : vote du plan de développement de la lecture publique au Cg 29 (égalité territoriale, accès à la lecture publique dans les interco, d'évolution des TIC)
- 2007 : état des lieux du Cg 29 sur la lecture publique
- 2010/2011 : premières réflexions à la 4C sur les compétences lectures publiques et enseignements artistiques
- 2010/2011 : des groupes projets préparent le passage en communauté d'agglomération (nouvelles compétences)
- 2011/2012 : 13 janvier 2011 présentation du schéma des enseignements artistiques par MDF, début des CTP...
- Janvier 2012 : passage de Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération : ce qui a permis à l'agglomération de se doter de nouvelles compétences (facultatives ou optionnelles) en matière culturelle et sociale

Une compétence optionnelle : gestion d'équipement culturel avec la gestion de 2 musées de France (Pont-Aven et Musée de la pêche)

Une compétence (facultative) : « réseaux » culturels : lecture publique, Enseignements artistiques, Numérique, et soutien aux réseaux

- Septembre 2012 : inauguration de l'Ebus
 - Octobre 2012/ mars 2013 : état des lieux sur la lecture publique
 - 2013 (Mai) : CTP + Commission culture de CCA propose une structuration de l'organisation des réseaux culturels
 - 2013 : étude sur les musiques actuelles (via tomahawk) et la nécessité d'un portage du pôle MA sur Concarneau
 - Octobre 2013 : recrutement d'une Musicienne intervenante
 - Janvier 2014 : recrutement du coordinateur + restructuration interne à CCA = directeur du pôle réseau culturel /cohésion sociale
 - Décembre 2014 : recrutement 2^{ème} musicienne intervenante.
 - Année 2014 : groupes de travail et commission culturelle ont écrit un plan d'accompagnement : la 1^{ère} étape d'un projet culturel qui sera finalisé en 2016
- une phase de concertation est initiée en 2015 sur les enjeux d'un portage communautaire : lecture publique / enseignements artistiques
- Année 2015 : CCA écrit son projet de territoire autour de 3 axes (solidarité, initiative eco, culture)
 - Axe Culture : Il est envisagé d'inclure les bibliothèques et les écoles de musique dans la compétence gestion d'équipements culturels.
 - 2016 : étude sur les modalités d'accompagnement et de portage de cette nouvelle compétence. Un calendrier est proposé pour une prise de compétence en janvier 2017. Le temps d'écrire collectivement le projet culturel « *lecture publique, enseignements artistiques, soutien aux réseaux culturels* »
 - 2017 : possible prise de compétence

PROBLÉMATIQUES, ENJEUX, VOLONTÉS POLITIQUES

Les enjeux aujourd'hui :

- redynamiser des projets existants qui parfois s'essoufflent, initier le co-portage de nouveaux projets, autour d'une culture commune partagée,
- moderniser les équipements, rehausser le niveau des équipements par des moyens plus importants d'investissements que seul CCA pourra assumer à l'avenir, et préserver la proximité de ces équipements
- optimiser les modes de fonctionnement : choisir les modèles les plus efficaces (forme juridique, administrative, technique). Voir ce qui peut être mutualisé (accueil commun, administratif commun...) ou rapproché
- conserver une politique de bénévolat forte et ambitieuse
- veiller à l'équité territoriale : renforcer et harmoniser l'offre pour satisfaire la demande quel que soit le lieu

La mise en réseau : une première étape nécessaire mais qui va rapidement atteindre ses limites :

- elle a permis de mieux se connaître entre professionnels, d'envisager les possibles, d'accompagner des projets mais elle butte sur l'iniquité des moyens entre communes
- de fait, à moyens inégaux, à statuts trop différents, il est difficile pour les professionnels de se mettre au service du même projet
- la mise en réseau actuelle rencontre des difficultés pour impliquer les élus culturels des communes (élus pour leur commune et non pour le territoire communautaire)

Volonté politique d'un passage d'une compétence réseau à une compétence gestion d'équipements culturels :

une opportunité pour les communes, confrontées aux baisses de dotations, notamment pour sécuriser le budget des équipements culturels de proximité, mais aussi pour se placer dans une nouvelle dynamique.

LES PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS 2016/2017

1 - Renforcer les plans d'accompagnement (écoles de musique, réseaux culturels, investissement Multimédia et lecture publique) (2016)

Pour les écoles de musique et de danse, il s'agira d'améliorer la qualité et l'accessibilité :

- doter chaque école de moyens financiers conformément aux objectifs et critères définis dans le plan, en augmentant progressivement les moyens chaque année pendant 3 ans. La communauté d'agglomération a apporté 5 000 euros en 2014, 35 000 euros en 2015, elle apportera 55 000 en 2016 selon les critères de progression fixés pour chacune des écoles

Pour les réseaux, il s'agira d'accompagner :

- le développement des missions de 4Ass et plus, (diffusion, enseignement artistique) en renouvelant les conventions, en incitant à plus de coordination
- les projets culturels à dimension intercommunales qui font réseaux
- la naissance d'un événement culturel communautaire.

(enveloppe de 10 000 euros en 2013, passera à 45 000 euros en 2016)

Pour le multimédia :

- renforcer les moyens matériels de l'Ebus
- installer un fab lab communautaire
- retourner en proximité dans les bibliothèques
- initier une coordination des EPN

Pour les bibliothèques :

- de les doter d'un SIGB commun performant, et d'un Portail Web, première marche de la mutualisation. (opérationnel au 1^{er} janvier 2017) (500 000 euros)

2 - Programmer une étude de faisabilité et de préparation d'un projet (et peut-être d'un établissement) culturel communautaire cohérent pour la Lecture Publique et les Ecoles de musique et de danse (moyen terme)

Ecoles de musique et de danse, médiathèques, EPN : mêmes objectifs, mêmes sites, mêmes publics : force de 75 salariés, pour 40 ETP et 1 800 000 euros de budget :

Ce sont des 3^{ème} lieux, qui pourraient réfléchir et porter un projet commun au service de tous les habitants. Si CCA envisage la prise de compétence, elle doit réfléchir avec ses partenaires au meilleur outil de gestion pour porter ce projet

Nous préconisons une étude de faisabilité du meilleur portage, pouvant préfigurer un établissement culturel communautaire

3 - Développer une coordination pour les autres secteurs (1^{ère} phase pouvant permettre à plus long terme aux différents acteurs de rejoindre le projet s'ils le souhaitent)

- Initier une coordination dans le domaine du théâtre et des arts plastiques
- Réfléchir avec les porteurs de projets à une meilleure cohérence de projets de diffusion sur CCA
- Associer ces réflexions aux questions de la jeunesse et des autres équipements culturels et touristiques

4 – Rapprocher davantage les projets Cohésion Sociale et Réseaux Culturels, sur les problématiques :

- petite enfance via le RAM
- vieillissement de la population via le CLIC
- prévention via le CISPD
- précarité, santé, via le dst, la Politique de la ville, et le Contrat local de santé

GLOSSAIRE

APAC : classes À Projets Artistiques et Culturels

APE : Association de Parents d'Élèves

CAC : Centre des Arts et de la Culture Concarneau

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCA : Concarneau Cornouaille Agglomération

CESE : Conseil économique social et environnemental

CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance

CHIC : Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CLIC : Centres Locaux d'Information et de Coordination

CTP : Conseil Technique et Pédagogique

DUMI : Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenants

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante

EPN : Espace Public Numérique

HHNS : Hip-Hop New School

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

PAJ : Penn Ar Jazz

PGE : Parcours Global d'Études

RAM : Relais d'Assistantes Maternelles

SIGB : Service Intégré de Gestion des Bibliothèques

SOLIMA : Schéma d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles

TAPS : Temps d'Activités Péri-scolaires

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

ULIS : Unité Localisée pour l'Insertion Scolaire



les participants au comité de projets



débat mouvant



échanges entre les participants après les ateliers